

Après-midi jeux le dimanche 6 décembre 2003. C'est bien connu, à l'automne, les jours sont courts, il ne fait pas beau et le dimanche on s'ennuie. Alors pourquoi ne pas venir "taper le carton" entre amis, entre voisins. Certains en avaient décidé ainsi, et près de 30 personnes se sont retrouvées devant des jeux de belote, tarot, scrabble et autres. La concurrence, et de la foire de la St-Nicolas, et du téléthon, est sans doute pour justifier cette faible participation. Mais les absents ont eu tort, car en plus des jeux, il y eu beaucoup de bonne humeur, et une dégustation de crêpes tout au long de l'après-midi. Eh oui, c'était pas prévu, mais avec l'Amicale, il y a toujours des bonnes surprises.

Sortie enfants le lundi 22 décembre. Devant le succès de la 1ère édition, l'Amicale avait reconduit cette activité qui consiste en une sortie cinéma avec ensuite un petit goûter pour les enfants de 6 à 16 ans. 38 personnes (28 enfants et 10 adultes accompagnateurs) ont pu profiter de cette après-midi détente. C'est un peu moins que l'an dernier, mais l'actualité cinématographique offrait peu de films très attrayants. Toujours est-il que les participants sont revenus ravis de cette sortie pour une somme modique, l'Amicale prenant en charge plus de 60% de la dépense réelle (85% pour les adhérents).

Déco Noël fin décembre. Notre quartier n'est pas un quartier commerçant, et il ne faut donc pas compter sur la municipalité pour l'agrémenter de

quelques illuminations pour les fêtes de fin d'année. Qu'à cela ne tienne, bon nombre d'entre nous avait décidé de pallier à cette carence, et c'est ainsi que plus de 100 maisons ou appartements ont été joliment décorés. Pour l'occasion, l'Amicale proposait un concours en récompensant un pavillon et un appartement. Le choix pour déterminer les vainqueurs fut difficile, et le jury (composé uniquement de membres de l'Amicale faute de volontaires) dut arpenter les rues plusieurs fois. M et Mme Ravenet, rue Paul Foulet pour les pavillons, et M et Mme Sendrier, rue Victor Dillard pour les appartements ont été récompensés de leurs efforts et de leur imagination par une composition florale.

Galette des rois le dimanche 18 janvier 2004. Comme chaque année, l'Amicale organisait une "après-midi jeux de société". Cette manifestation maintenant connue et appréciée des habitants a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes de tous âges dans la salle du club house de rugby. Tous les jeux ont fait "fureur" : belote, scrabble, tarot, et jeux de société ont pris possession des esprits, engageants des échanges acharnés, mais toutefois amicaux. C'est aux alentours de 17h30, que, chacun ayant déposé provisoirement les "armes", la traditionnelle galette des rois enchantait petits et grands, accompagnée d'une boisson pétillante généreusement offerte par deux couples de jeunes mariés.



Rencontre avec nos Elus

Le Vendredi 12 décembre 2003 à 19h à la Salle Jean Cros avait enfin lieu la 1ère réunion entre la municipalité (M Chauvin, Mme Reineau pour les élus, Mme Le Bail pour les services techniques) et les familles du quartier Saint-Georges. Une quinzaine de personnes seulement a assisté à cette réunion publique qui avait pour principal objet le développement futur du quartier Saint-Georges. La municipalité a ainsi mis sur la table certains projets dont certains risquent de voir le jour rapidement. En matière de sécurité routière, il s'agira de la mise en zone "30" de l'ensemble du quartier Saint-Georges, c'est à dire des rues Dillard ; Boudisseau ; Juteau ; Mazille ; Foulet ; Cdt Judes ; Grenaillères ; Le Pallec ; Larcade ; Jardel, et ce dès ce printemps 2004. Les voies de liaison inter-quartier comme les rues Albert 1er et Taille aux Moines seront limitées à 50 km/heure.

En ce qui concerne le développement du quartier, Grand Blois Développement (ex-Semadep) envisage d'échanger la parcelle qu'il possède face au Lycée C. Claudel avec la parcelle située rue Boudisseau et appartenant à la Sté Jacques Gabriel. Ainsi, cette société HLM disposerait de l'ensemble de la parcelle située au nord de la rue Dillard, et pourrait y construire un ensemble de logement. Par ailleurs, cette même société HLM qui est propriétaire de la parcelle rue Juteau pourrait très rapidement y faire édifier des logements en accession à la propriété.

La gazette vous intéresse, alors n'hésitez pas à l'alimenter par vos articles, vos impressions, vos réactions. Tous les articles sont publiés à l'exception de ceux qui peuvent porter préjudice à autrui. Vous désirez obtenir les numéros précédents, contacter l'amicale (adresses au bas de la 1ère page ou chez l'un des membres du Conseil d'Administration.).